



Projet Régional de Dialogue et d'Investissement pour le Pastoralisme et la Transhumance au Sahel et dans les pays côtiers de l'Afrique de l'Ouest (PREDIP)

Coordination Régionale

Termes de référence pour le recrutement d'une expertise pour l'accompagnement du processus de capitalisation des expériences du PREDIP

Avril 2020





1. Contexte et justification

Le Programme Régional de Dialogue et d'Investissement pour le Pastoralisme et la transhumance au Sahel et dans les pays côtiers d'Afrique de l'Ouest (PREDIP) est une initiative intégrée, financée par l'Union Européenne pour soutenir le pastoralisme et la transhumance. D'une durée de 60 mois, le PREDIP a pour Objectif global de renforcer la contribution du pastoralisme et de la transhumance transfrontalière à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, au développement socioéconomique équitable et à l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest.

La zone d'intervention couvre huit pays dont trois pays sahéliens (Burkina Faso, Mali, Niger) et cinq pays côtiers (Bénin, Côte d'Ivoire, Ghana, Nigéria, Togo). Les activités sont mises en œuvre par le Centre Régional Aghrymet (Composante 1), Care Danemark (Composante 2), Acting For Life (Composante 3), le Centre régional de Santé Animale (Composante 4) et le Secrétariat Exécutif du CILSS qui assure la Coordination Régionale du Projet (Composante 5).

Le PREDIP démarre ses activités dans un contexte où plusieurs initiatives sur le pastoralisme sont en cours. Au cours de sa mise en œuvre, plusieurs activités seront menées tant au niveau du système régional d'information pastorale, de la gouvernance et dialogue, de la mise en place des infrastructures, de la santé animale et de la gestion financière.

Les enseignements, les connaissances tout au long de la mise en œuvre du projet seront capitalisés et diffusés. La capitalisation est un processus systématique, itératif et participatif par lequel une expérience est analysée et documentée. Cela génère des connaissances, qui seront partagées et valorisées pour permettre non seulement d'obtenir les changements souhaités mais aussi et surtout pour guider et orienter les futures interventions dans le même domaine. Le mécanisme devant permettre une bonne capitalisation des leçons apprises, des succès et des échecs qui découleraient de la mise en œuvre du projet doit être bien conçu, partagé et mis en place dès le démarrage du projet. Pour être efficace, la capitalisation des expériences du PREDIP doit intervenir le plus tôt possible à travers la collecte systématique des évidences sur les pratiques qui serviront à documenter en temps réel les succès, les échecs des pratiques mises en œuvre dans le cadre du projet. C'est pourquoi, le processus de capitalisation doit être rigoureusement planifié afin de ne pas perdre des informations importantes. Diverses pratiques/démarches sont mises en œuvre comme l'ingénierie sociale (dans le cadre de la construction des infrastructures et autres aménagements), les cadres de concertation (dans le cadre du dialogue/gouvernance sur le pastoralisme), les inter-collectivités (dans le cadre de la gestion transfrontalière des infrastructures), les outils de pérennisation et de durabilité des infrastructures, le mécanisme de synergie et de complémentarité d'actions entre les projets, de la gestion financière etc. La capitalisation consiste donc à collecter systématiquement et en temps réel des données/preuves d'évidence sur ces pratiques/approches/démarches afin de les documenter sur tous les aspects positifs (ce qui a marché/réussi) et les aspects négatifs (ce qui n'a pas marché). Ce processus permettra donc de corriger les insuffisances constatées en vue de contribuer à un meilleur impact des interventions.

Il s'agira donc d'identifier des expériences en cours au sein des composantes, afin de les documenter, les partager et les diffuser.





La capitalisation des acquis du PREDIP au profit des acteurs du pastoralisme et la transhumance en Afrique de l'Ouest, s'inscrit dans le cadre du contrat de subvention de la Composante Coordination Régionale dans l'objectif spécifique 3 « capitaliser les leçons tirées de l'exécution du projet et les valoriser au niveau régional : bonnes pratiques, visibilité, diffusion ». Le résultat attendu est « les acquis du PREDIP sont capitalisés et valorisés ».

Dans le but d'atteindre cet objectif, et conformément aux recommandations des Comités Techniques de Projet tenus à Cotonou et à Abidjan, la Composante Coordination a engagé avec les composantes, le processus de capitalisation des expériences du PREDIP. Une note de cadrage sur la capitalisation a été élaborée et partagée avec les Composantes. Un groupe de travail a été constitué et qui a élaboré une feuille de route. Lors de la réunion du Comité Technique du Projet tenue à Abidjan, les participants ont longuement échangé sur l'option de capitalisation à retenir entre la capitalisation classique et la capitalisation au fil de l'eau. Après leurs échanges, les membres du groupe de travail sur la capitalisation ont finalement retenu l'option de la capitalisation au fil de l'eau..

La capitalisation au fil de l'eau consiste à documenter les bonnes pratiques, les innovations et les leçons apprises en continu tout au long de la mise en œuvre du projet, alors que la capitalisation classique intervient bien souvent à posteriori (à la fin de la mise en œuvre du projet). L'avantage de la capitalisation au fil de l'eau est de pouvoir intégrer les remises en question, de faire des ajustements nécessaires au fur et à mesure. Elle permet un partage régulier entre acteurs du projet, la constitution progressive de la mémoire du projet ou de l'expérience avec moins de pertes d'information, l'implémentation progressive d'une « culture de la capitalisation » au sein de l'organisation. Cependant elle nécessite la mise en place d'un dispositif efficace au sein des équipes du projet pour son opérationnalisation.

Le Comité technique d'Abidjan, a recommandé également d'élaborer une feuille de route de capitalisation, de recenser les produits partageables, de convenir des grands thèmes à capitaliser en collectant les informations au cours de la mise en œuvre du projet et par la suite recruter une expertise spéciale pour la capitalisation proprement dite.

C'est dans ce cadre que les présents termes de référence sont élaborés en vue de recruter un consultant chargé d'appuyer l'Unité de Coordination Régionale et les autres Composantes dans la capitalisation des expériences du PREDIP.

2. Objectif global de la prestation

L'objectif global est d'appuyer l'Unité de Coordination Régionale et les autres Composantes du PREDIP dans le processus de la capitalisation au fil de l'eau sur la base des thématiques préalablement identifiées par les Composantes.

3. Objectifs spécifiques

De manière spécifique les appuis à apporter à la Coordination Régionale et aux Composantes concernent (i) un appui méthodologique de la capitalisation au fil de l'eau (planning détaillé, méthode de capitalisation, organisation, etc.) (ii) un appui à la conception des outils de capitalisation (fiches de capitalisation, etc.) et (iii) un appui dans la mise en œuvre de la capitalisation proprement dite.





3.1. Appui méthodologique

- Appuyer les composantes dans l'identification et le recensement des produits élaborés à partager (fiches de bonnes pratiques) ;
- Appuyer la mise en place d'un dispositif opérationnel de capitalisation au sein des différentes composantes du PREDIP ;
- Aider à une meilleure précision dans l'identification des thématiques d'intérêt à capitaliser en lien avec les expériences mises en œuvre ;
- Élaborer la méthodologie participative et itérative de collecte des données ;

Appuyer l'élaboration d'un planning de collecte des données

3.2. Conception des outils de capitalisation

- Appuyer la production des supports de capitalisation partageables sur les thématiques retenues (fiches et/ou autre support de collecte des données)

3.3. Mise en œuvre de la capitalisation

- Appuyer les Composantes dans la conception des outils de collecte des données sur le terrain ;
- Appuyer les Composantes à documenter les expériences/bonnes pratiques sur la base des données collectées;
- Définir une approche/stratégie et le processus de la mise à l'échelle des bonnes pratiques suivant les canaux appropriés ;
- Appuyer l'élaboration et la mise en œuvre d'une feuille de route de capitalisation jusqu'au terme du projet ;
- Appuyer la consolidation dans un document de toutes les bonnes pratiques du PREDIP qui ont fait l'objet de capitalisation.

4. Résultats attendus

- Un document d'approche méthodologique sur la capitalisation au fil de l'eau (qui décrit le concept, la méthode, l'organisation, le calendrier, etc.) qui sera utilisé comme document de référence pour la capitalisation par les Composantes ;
- Des fiches de collecte des données pour permettre de collecter les données nécessaires et documenter pour chaque Composante, la thématique identifiée ;
- Un document de méthodologie de collecte des données ;
- Documents d'expériences/bonnes pratiques capitalisées.

5. Méthodologie de travail

Le Consultant doit proposer à la Coordination Régionale sa méthodologie de travail et un plan de travail sur la base des documents qui lui seront mis à disposition par les Composantes du





PREDIP. Par ailleurs, il doit préciser l'approche ou la dynamique par laquelle il compte travailler avec les Composantes et la Coordination Régionale dans le contexte de COVID-19.

La démarche de capitalisation retenue par PREDIP s'inscrit dans une logique de co-construction, co-production et co-utilisation des savoirs et intérêts communs aux acteurs impliqués. Les produits générés sont d'abord propriétés des acteurs impliqués, utiles pour eux dans une dynamique d'apprentissage collective.

Le dispositif envisagé est basé sur une capitalisation au fil de l'eau (ou capitalisation « in vivo »). Il s'agit d'une capitalisation qui se déroule tout au long du projet et qui se nourrit progressivement des données, échanges, partages et supports produits en cours d'action. Elle permet un partage régulier entre les acteurs et la constitution progressive de la mémoire du projet, minimisant ainsi les risques de pertes d'information et si elle est bien menée, conduit à l'ancrage d'une culture de la capitalisation au sein des organisations. Ce dispositif s'appuie sur :

- une implication et une mobilisation régulières des équipes du projet (au sein de chaque composante) pour la définition des processus et thématiques d'intérêt, l'identification des expériences à capitaliser, la collecte et l'analyse des données et pour la rédaction et le partage des produits de la capitalisation ;
- l'organisation de réflexions transversales entre composantes, au niveau de la coordination du PREDIP pour soutenir et apprécier les dynamiques de capitalisation à travers des recadrages, la prise en compte des besoins pour la capitalisation, l'adoption des dispositifs, supports et canaux les plus appropriés pour le partage et la valorisation des produits de capitalisation,...
- la mobilisation de compétences/ ressources extérieures pour un appui méthodologique pour la mise en place du dispositif de capitalisation, la collecte et l'analyse de données, la production des supports de capitalisation (notes périodiques, fiches d'expériences,..), le partage et la valorisation des connaissances générées.

Les produits de capitalisation existants seront partagés et valorisés par les composantes même s'ils sont antérieurs à la mise en œuvre du PREDIP et dont les thématiques peuvent être valorisés par PREDIP seront recensés, collectés et partagés. L'identification et la pertinence de la thématique à capitaliser se fera au sein de chacune des composantes. Les thèmes retenus seront documentés et capitalisés. La collecte des ressources (études, cartographie, rapports,...) permettra de nourrir le processus de capitalisation et pourrait être complémentaire aux produits existants.

Un groupe de travail « capitalisation des expériences » composé des représentants de chacune des composantes anime le travail de capitalisation. L'expertise externe, accompagnera le processus de capitalisation pour qu'en mars 2021 chaque composante ait au moins deux fiches dont une par thématique et se poursuivra jusqu'à la fin de la mise en œuvre du projet.

Le projet mettra à la disposition du consultant toute la documentation relative à la capitalisation notamment, les produits de capitalisation, les rapports d'études, les fiches élaborées etc.

L'approche pour la mise en œuvre du processus de capitalisation comportera à titre indicatif les points suivants :





6. Tâches du bureau d'études

Le bureau d'études sur l'appui aux processus de capitalisation du PREDIP aura pour tâches de :

- Former les équipes des composantes sur la méthodologie de la capitalisation au fil de l'eau ;
- Assurer l'accompagnement du processus de capitalisation par interaction avec les composantes ;
- Elaborer une approche méthodologique qui permettra d'encadrer le processus de capitalisation ;
- Appuyer l'élaboration de fiches par composante en 2020 ;
- Elaborer le document de capitalisation des expériences du PREDIP dans son ensemble ;
- Apporter fréquemment de l'appui-conseil aux composantes et au groupe de capitalisation.

7. Livrables attendus

Le consultant doit fournir à l'Unité Régionale de Coordination du PREDIP les éléments suivants :

- Rapport de formation des équipes sur la méthodologie de la capitalisation au fil de l'eau ;
- Une note d'approche méthodologique pour la conduite de la mission ;
- Les fiches finalisées des composantes (2 par composante) ;
- Les documents d'expériences/bonnes pratiques capitalisées ;
- Un rapport final de capitalisation des expériences du PREDIP dans son ensemble.

8. Profil des experts à mobiliser par le bureau d'études

Le Bureau d'études, mettra à la disposition de l'Unité de Coordination régionale du PREDIP, deux experts dont un agropastoraliste et un socio-économiste de niveau Master (Bac +5) ou équivalent ayant des compétences en capitalisation pour accompagner les composantes.

Le bureau d'études devrait avoir :

- conduit au moins trois (3) prestations similaires et justifier d'une bonne expérience dans le domaine de la capitalisation des prestations similaires et justifier d'une expérience avérée dans le domaine de la capitalisation au fil de l'eau;
- une bonne connaissance de la « littérature grise » sur le sujet ;
- une bonne connaissance des thématiques du domaine du pastoralisme et de la transhumance, travaux sur la capitalisation réalisés ou en cours dans le domaine ;
- avoir une bonne connaissance des enjeux du pastoralisme et de la transhumance, du paysage institutionnel et des mécanismes de financement des organisations inter-gouvernementales et des partenaires dans l'espace sahélien et ouest-africain ;
- une bonne maîtrise du français et de l'anglais ;
- transmettre à la coordination du PREDIP au moins deux (2) rapports finaux de prestation similaire.





9. Durée et lieu d'exécution de la mission

La mission durera 56 jours forfaitaires y compris la validation des documents par l'Unité Régionale de Coordination du Projet et sera réalisée à Ouagadougou au Burkina Faso. Les échanges se feront via mail.

10. Budget

Le budget prévu sera couvert par le Projet PREDIP financé par l'Union Européenne.

